

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu diversifié Redwood que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre conseiller ou Redwood Asset Management Inc. au 1 877 368-1608, écrivez à l'adresse invest@redwoodasset.com, ou visitez www.redwoodasset.com.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 août 2007	Gestionnaire de portefeuille :	Michael Decter, LDIC Inc.
Valeur totale au 31 mai 2011 :	– \$	Distributions :	0,72 \$
Ratio des frais de gestion (RFG) :	s.o.	Placement minimal :	5 000 \$ (initial), 500 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

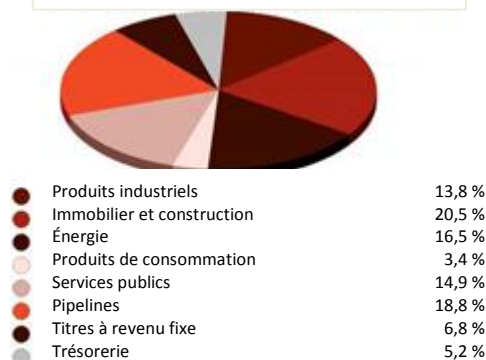
Le fonds investit surtout dans des titres canadiens producteurs de revenu et dans des titres de participation canadiens. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2011. Ces placements changeront au fil du temps. L'exposition maximale du fonds aux placements étrangers est de 20 %.

Dix principaux placements (31 mai 2011)

1. Inter Pipeline Fund
2. Crescent Point Energy Trust
3. Provident Energy
4. Black Diamond Group
5. Fonds énergie renouvelable Brookfield
6. Métaux Russel (Obligation)
7. Baytex Energy Corp.
8. Just Energy Income Fund
- 9.. TimberWest Forest Corp.
10. Keyera Corp.

Répartition des placements

(31 mai 2011)



Nombre total de placements : 34

Les dix principaux placements représentent 42,9 % du fonds.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présentera le rendement du fonds depuis sa création. Le rendement indiqué sera calculé après déduction des frais. Ces frais diminuent le rendement du fonds.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel après impôt dépendra de votre situation fiscale personnelle et des autres frais que vous payez.

Rendement moyen

Le rendement moyen n'est pas disponible pour cette série puisqu'aucune part de cette série n'a été placée auprès du public au moyen d'un prospectus simplifié.

Rendements annuels

Les rendements annuels ne sont pas disponibles pour cette série puisqu'aucune part de cette série n'a été placée auprès du public au moyen d'un prospectus simplifié.

Quel est le degré de risque?

Lorsque vous investissez dans un fonds, la valeur de votre placement peut augmenter ou diminuer. Redwood Asset Management estime que le risque associé au présent fonds est modéré à élevé.

Pour une description détaillée des risques associés à ce fonds, consultez le prospectus simplifié.



Y a-t-il des garanties?

Comme la plupart des organismes de placement collectif (OPC), ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

À qui le fonds est-il destiné?

Le fonds convient aux épargnants qui recherchent un revenu régulier et la possibilité d'une plus-value du capital, qui ont un degré de tolérance au risque modéré à élevé et qui prévoient conserver leur placement de moyen à long terme.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série O du fonds.

Le fonds offre d'autres séries de parts et les frais sont différents pour chaque série de parts. L'investisseur devrait s'informer sur les autres séries de parts qui pourraient lui convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables sur les achats de parts de série O.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Les frais de cette série du fonds ne sont pas disponibles puisqu'aucune part de cette série n'a été placée auprès du public au moyen d'un prospectus simplifié.

Commission de suivi

Redwood Asset Management Inc. peut verser à votre courtier une commission de suivi chaque année tant que vous possédez des parts du fonds. La commission de suivi, qui est négociée entre vous-même et votre courtier, est payée à même les frais de gestion et couvre les services et les conseils que votre société de placement vous fournit.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais

Frais d'opérations à court terme

Ce que vous payez

Jusqu'à 5 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 180 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.

Frais de substitution

Un courtier peut facturer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des parts d'un autre fonds Redwood.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- ~ de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié, ou
- ~ d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Redwood Asset Management Inc. ou avec votre conseiller. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Redwood Asset Management Inc.
120 Adelaide St. West Suite 2400
Toronto (ON) M5H 1T1

Téléphone : 416 368-8898
Sans frais : 1 877 313-7011
Télécopieur : 416 368-1608
Courriel : invest@redwoodasset.com
www.redwoodasset.com